



Dispositif Envol - Redonner du sens à la scolarité grâce au tutorat

publié le 30/09/2019 - mis à jour le 02/10/2019

Tutorat pédagogique et éducatif

Descriptif :

Comment accompagner au mieux les élèves au parcours difficile, redonner du sens à leur scolarité, et rétablir le lien avec l'école et les adultes ?

Sommaire :

- L'environnement du projet
- Description du dispositif
- L'évolution du projet
- Les leviers du dispositif
- Le rôle des tuteurs
- Un exemple de tutorat
- Quelques conseils...
- Les bénéfices du tutorat

● L'environnement du projet

Le lycée polyvalent Jean Monnet accueille chaque année environ 1000 élèves et étudiants et prépare aux baccalauréats littéraire, économique et social et scientifique. Mais il compte aussi une filière technologique tertiaire, « Sciences et Techniques du Management et de la Gestion ».



Site internet du Lycée Jean Monnet Cognac [↗](#)

C'est dans le cadre de cette filière que le Dispositif Envol, visant un meilleur **accompagnement des élèves** en situation de difficulté par **le tutorat pédagogique et éducatif**, à été mis en place en 2013 par Pascale Grau. ¹



« Offrir à chaque élève la possibilité d'être conseillé et guidé par un tuteur, et de prendre en main son parcours de formation et d'orientation » Pascale Grau, référente du dispositif Envol

○ A l'origine du projet

Comment accompagner au mieux les élèves au parcours difficile, **redonner du sens à leur scolarité**, et **rétablir le lien** avec l'école et les adultes ?

○ Les constats

Le projet a vu le jour suite au constat que les élèves arrivant au lycée ont parfois des difficultés qui rendent leur adaptation au lycée compliquée, ce qui **fragilise leur parcours scolaire**. Ces situations se traduisent diversement :

- Des parcours particuliers difficiles
- Une orientation subie
- Une situation de souffrance
- Des difficultés scolaires
- Une situation de décrochage scolaire

○ La mise en place du projet

En 2013, **une équipe d'enseignants** a été mise en place pour accompagner les 15 élèves de la classe 1ère STMG, et des outils ont été créés pour former cette équipe d'enseignants.

Puis en 2014, ce dispositif s'est étendu aux classes de seconde et de terminale, et un cadre a été créé avec l'aide de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.

Pour en savoir plus :

► [Le dispositif Envol sur le site du Lycée Jean Monnet](#) ↗

● Description du dispositif

Le dispositif Envol est un projet qui favorise le tutorat éducatif et pédagogique en faveur des élèves orientés en section STMG au Lycée Jean Monnet de Cognac.

Les élèves bénéficient ainsi **du soutien d'enseignants-tuteurs sur la base de temps d'entretien réguliers**, et de **conseils bienveillants** en fonction de leur situation.



Présentation du dispositif Envol (MPEG4 de 22.2 Mo)

Pascale Grau - Lycée Jean Monnet - Cognac.

Ce projet concerne chaque année environ 25-30 élèves volontaires, principalement les secondes STMG, mais aussi les classes de 1ère et terminale.

L'accompagnement qui dure de quelques mois à trois ans, associe les enseignants et différents membres de l'équipe éducative : enseignants, CPE, service infirmerie, assistante sociale, psychologue scolaire.

Le dispositif bénéficie aussi de **l'accompagnement de partenaires** : [C.J.C Angoulême](#), M. Réau coordinateur décrochage scolaire, par exemple.

Les enseignants tuteurs bénéficient de temps de formations réguliers, et d'une boîte à outils leur permettant de s'informer et de se tenir à jour.

● L'évolution du projet

En 2014, le dispositif a évolué, pour mieux répondre aux objectifs et s'adapter aux difficultés observées :

○ Le cadre réglementaire

- ▶ Le dispositif a été intégré dans un cadre réglementaire : il comprend **une charte du tutorat**, une commission de sélection du tutorat, et les décisions d'accompagnement sont prises en lien avec le proviseur.
- ▶ L'équipe du projet comporte environ 25 tuteurs formés.
- ▶ Les actions auprès des élèves ont été mieux définies.

○ Un protocole d'accompagnement

Un **protocole d'accompagnement** des élèves a été défini pour mieux prendre en compte les besoins des élèves :

- Un **repérage précoce** en lien avec l'équipe éducative, les CPE.
- La prise en charge de l'élève est ensuite validée par une équipe (référente dispositif, C.P.E, Proviseur)
- Une fois validée, **un entretien avec l'élève** est réalisé par l'enseignant-tuteur, à l'aide d'un questionnaire complet.
Cet entretien permet :
 - la **définition de la durée et des objectifs de l'accompagnement** avec l'élève ;
 - la **formalisation des objectifs dans un contrat** signé par le tuteur, l'élève, et les parents.
- Des **temps d'accompagnement réguliers** (hebdomadaires) sont prévus et permettent le suivi des progrès de l'élève.

○ Les formes du tutorat

Plusieurs formes de tutorat ont été définies :

- Un **tutorat pédagogique**, visant principalement la résolution des difficultés d'apprentissage des élèves
- Un **tutorat éducatif**, permettant d'éviter les ruptures de parcours, ou le décrochage scolaire.

Mais le dispositif permet aussi de s'adapter aux situations nouvelles. Ainsi un **tutorat « passerelle »** a été mis en place, pour accompagner un élève à modifier son orientation.

Un **tutorat a destination des élèves allophones nouvellement arrivés en France (ENEA)** ² a aussi été mis en place, pour permettre aux élèves migrants de mieux s'adapter à leur nouvel environnement, et à la culture scolaire.

Le dispositif a obtenu des résultats positifs grâce aux ressources mises à disposition par la référente du projet, mais aussi grâce aux actions de formation mises en place en faveur des enseignants tuteurs.

● Les leviers du dispositif

▶ **La boîte à outils** : elle comprend des ressources mises à disposition par la référente du dispositif : les documents utiles, les lectures, les comptes-rendus de formation, etc...

▶ La formation des tuteurs :

Les nouveaux tuteurs intégrant le dispositif bénéficient d'un accompagnement individuel ; un temps de réunion hebdomadaire est aussi organisé, ainsi qu'une réunion mensuelle, sur un thème défini à l'avance, par exemple un atelier de communication non violente.

▶ **Les partenariats** : le dispositif a mis en place des partenariats avec les psychologues du CJC d'Angoulême, mais

aussi bénéficie de contacts réguliers avec M. Réaud du [MLDS](#)

● Le rôle des tuteurs

Le rôle des tuteurs a évolué dans le temps et a été précisé pour mieux répondre aux besoins des élèves intégrant le dispositif.



L'établissement d'une relation de confiance, sans jugement avec les élèves tutorés.

Pour en savoir plus, découvrez le témoignage de deux tutrices : Céline Rolin et Lucie Fréchart



Dispositif Envol : le rôle des tuteurs (MPEG4 de 35.6 Mo)
Lycée Jean Monnet - Cognac.

● Un exemple de tutorat

Nolwen s'est retrouvée en situation de décrochage scolaire. Elle a demandé à intégrer le dispositif envol et a ainsi pu bénéficier de l'accompagnement bienveillant de Céline Rolin, enseignante et tutrice dans le dispositif.

Pour en savoir plus, découvrez leur témoignage :



Dispositif Envol : un exemple d'accompagnement - interview croisé (MPEG4 de 36 Mo)
Lycée Jean Monnet - Cognac.

● Quelques conseils...

Pour ceux qui souhaiteraient mettre en place un tutorat, la référente du dispositif et les tuteurs ont partagé leur expérience, et nous donnent quelques conseils :

○ Quelques conseils de la référente du dispositif :

- Mettre en place un cadre réglementaire : charte, protocole, etc...
- Proposer des ressources pour les tuteurs
- S'entourer de partenaires extérieurs qui offrent une vision diversifiée et un autre éclairage
- S'entourer d'une équipe stable pour assurer la pérennité du dispositif

○ Quelques conseils des tuteurs :

- Favoriser principalement l'écoute de l'élève tutoré ;
- Ne pas attendre trop de retour de cet échange ;

- Prêter attention à l'implication émotionnelle ;
- Accorder de l'importance au travail en équipe, et au rôle du référent du dispositif ;
- Accorder de l'importance à la formation au tutorat, par exemple : formation à l'écoute active, à la communication non violente, etc..

● Les bénéfices du tutorat

Ce dispositif a bénéficié à de nombreux élèves en situation de décrochage scolaire et de mal-être, les aidant ainsi à renouer des liens avec leur établissement scolaire et la communauté éducative. Mais plus important encore, cela leur a permis de redonner du sens à leur scolarité et reprendre en main leur projet de formation.

La mise en place du dispositif et la structuration de celui-ci a permis aux tuteurs de bénéficier de temps de formation et de lectures choisies, de s'ouvrir à de nouvelles pratiques professionnelles, et de mettre en oeuvre et d'acquérir des compétences en lien avec l'écoute, la psychologie de l'adolescent.

Pour en savoir plus : [Le dispositif Envol sur le site du Lycée Jean Monnet](#) ↗

(1) Pascale Grau est référente du dispositif et du groupe de décrochage scolaire, référente académique "droit et grands enjeux contemporains", professeur Eco-gestion au Lycée Jean Monnet.

(2) Voir la page Eduscol sur l'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés en France



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.